

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

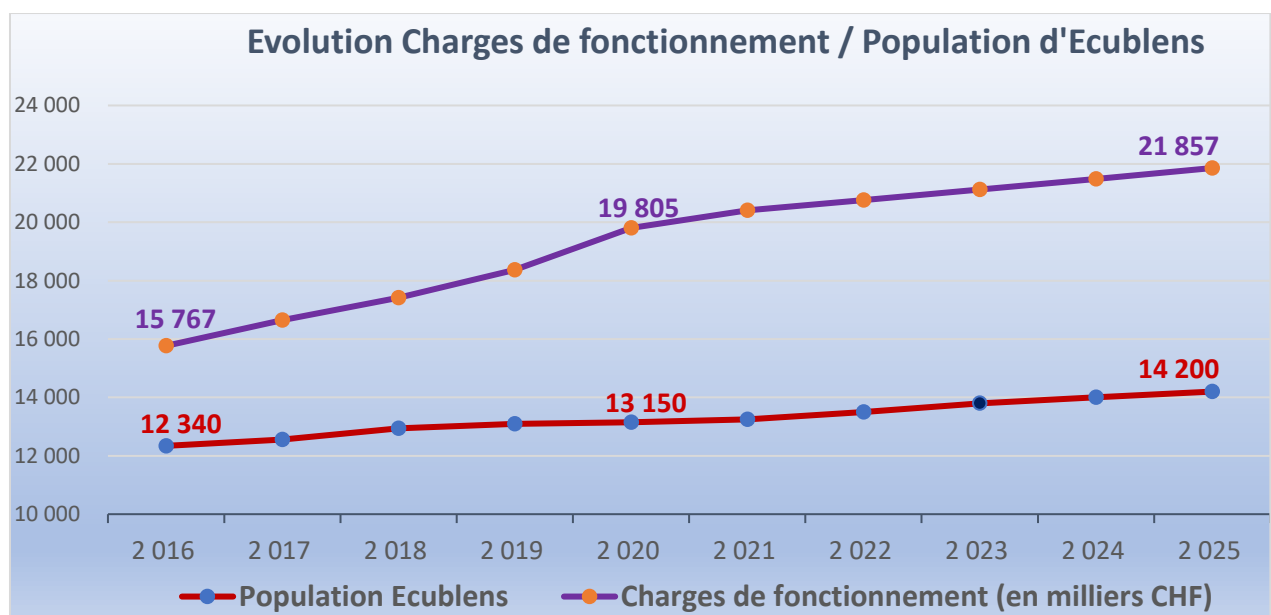
Pour préparer cette séance, j'ai pris connaissance naturellement du budget 2021 que nous avons sous les yeux et des documents très complets et détaillés remis à la commission des finances par notre boursier, que je profite de remercier une nouvelle fois pour la qualité et la clarté de la documentation établie. Seul le budget 2021 est à l'ordre du jour ce soir, mais je pense que pour se forger une opinion sur la situation financière de notre commune, il faut prendre du recul pour voir les grandes tendances et examiner, non pas uniquement l'année en cours, mais bien tant les 5 dernières années que la planification des 5 prochaines années.

S'agissant de la planification, il y a lieu d'avoir à l'esprit 3 aspects principaux qui ont prévalu pour l'établir :

1. Si pour l'exercice 2021 que vous avez sous les yeux, les perspectives d'impôts sont retenues avec une baisse de 5% sur les personnes physiques et 10% sur les personnes morales, dès 2022 déjà, les recettes prévues seront supérieures à l'année 2019 puis en constante augmentation jusqu'en 2025. Tant mieux si cela se produit ainsi, mais cela me paraît assez optimiste,
2. Dès, et y compris l'année 2024, une augmentation d'impôts de 2,5 à 65 points a été intégrée dans les revenus,
3. Les investissements de 2021 à 2025 sont basés sur le plan des investissements de la Municipalité, revu à la baisse car certains postes ont été mis en veilleuse, dont 2 investissements principaux pour plus de 20'000'000 CHF-

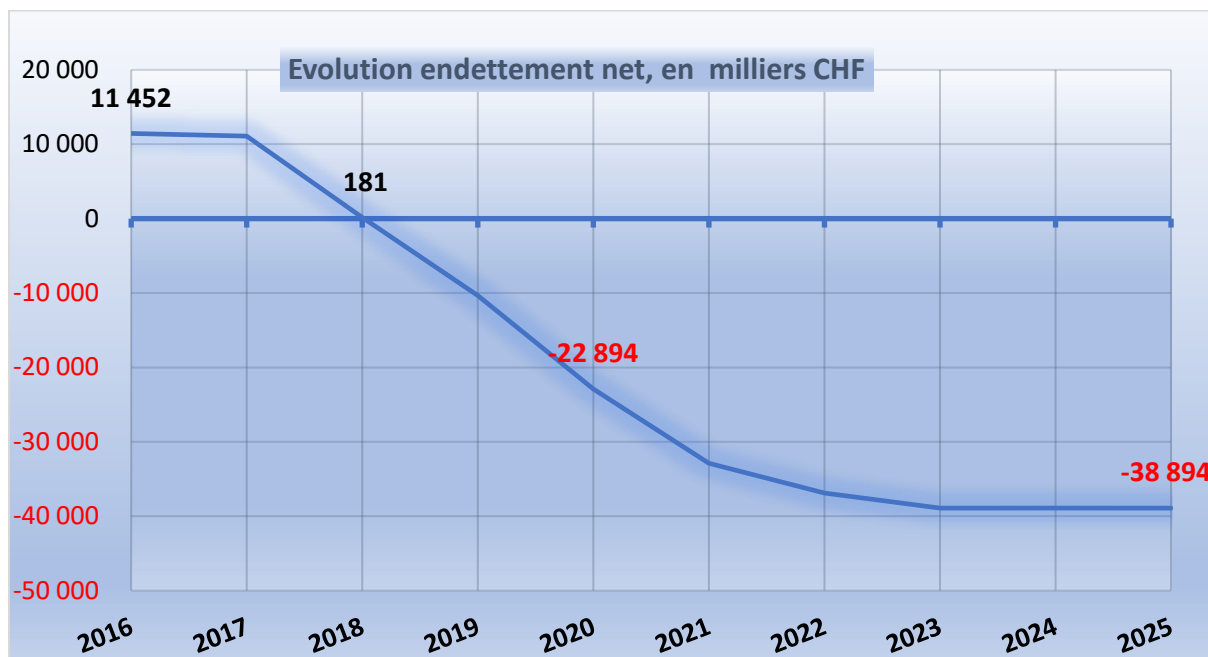
Quelques constatations :

Tout d'abord, l'évolution d'un poste important du budget communal, à savoir **Autorités et Personnel** en comparaison avec l'évolution de la population d'Ecublens, me paraît digne d'intérêt.



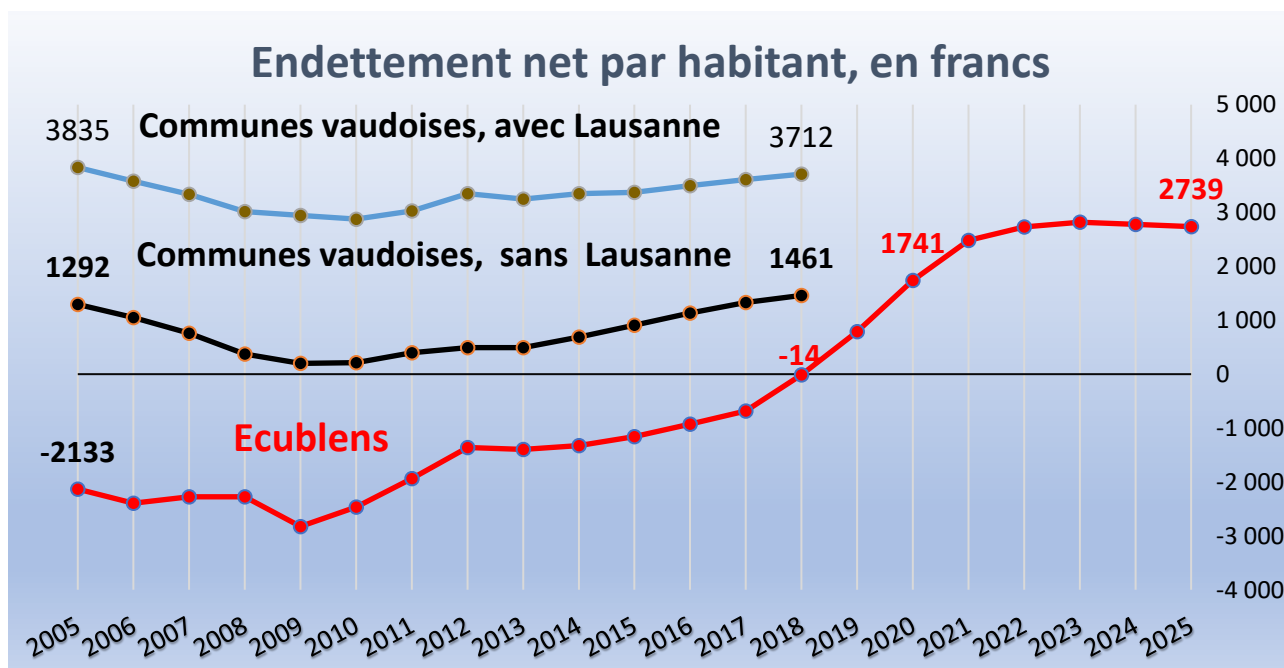
De 15,7 millions en 2016, nous sommes à près de 20 millions en 2020. Cette courbe montre les effets de l'augmentation constante des effectifs du personnel qui sont passés de 132 EPT (Equivalent Plein Temps) en 2016 à 162,5 EPT en 2019, soit + 23% en 3 ans. Les accueillantes en milieu familial, au bénéfice d'un contrat de travail avec la commune, ne sont pas dans cet effectif. D'ici 2025, il est prévu que les charges de fonctionnement augmentent encore de 2 millions à 21,8 millions. Vous pouvez mesurer sur ce tableau que l'écart entre ces courbes s'accroît.

Autre poste significatif, c'est celui de l'évolution de **l'endettement net**, à savoir l'ensemble de l'endettement au passif du bilan moins les disponibilités et les actifs financiers.



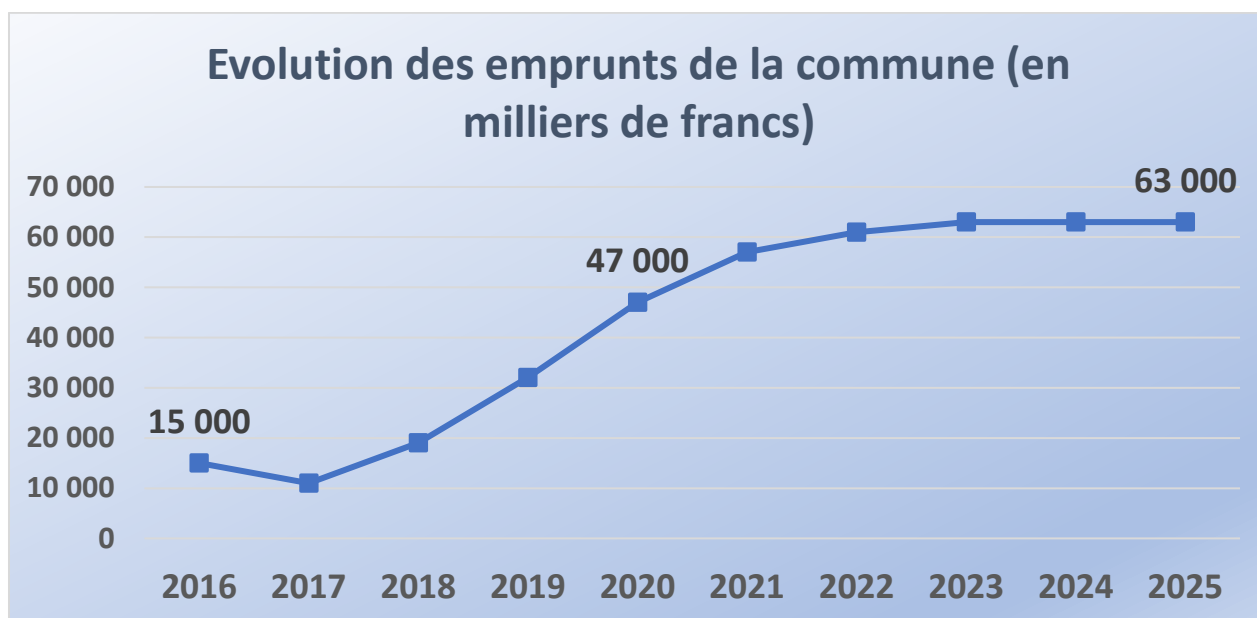
D'un patrimoine positif net de 11,4 millions en 2016, nous avons chuté à un endettement net de 23 millions en 2020 et une prévision de dette nette de 39 millions env. en 2025.

Un autre critère est très utile pour visualiser l'évolution de la situation financière de la commune, c'est l'endettement net, mais par habitant cette fois.



Les données disponibles permettent de débiter la comparaison en 2005. Les chiffres en dessous de la ligne sont positifs. Nous étions donc historiquement en bonne situation financière, meilleure que la moyenne des communes vaudoises, à savoir que la commune disposait d'un actif net par habitant et non d'une dette. Dès 2019, nous entrons dans le négatif et nous dépassons, en 2020 déjà, l'endettement net moyen des communes vaudoises. Nous dépassons ensuite allègrement cette moyenne et, en 2025, chaque nouveau-né d'Ecublens recevra en cadeau de bienvenue une dette communale de 2'739 CHF.

Tout cela aura pour conséquence naturellement une augmentation considérable de nos dettes financières.



En 2016, notre dette n'était en fait qu'une façade due au fait que nous avons un emprunt à long terme non résiliable. Nous disposions d'une somme quasi équivalente dans nos liquidités à l'actif du bilan. En 2025, nos dettes se chiffreront probablement CHF 63'000'000, comme le relève la commission des finances dans son rapport.

Ecublens, le 20 décembre 2020